



**« Nous avons en France plus de lois que tout le
reste du monde ensemble, et plus qu'il n'en
faudrait pour régler le monde »**

**Montaigne
Essais, III, 13**



Auxiliaire de justice, l'Avocat exerce une profession réglementée : il prête serment, est inscrit à un Barreau, se conforme au respect d'une stricte déontologie, laquelle prohibe, notamment, tout conflit d'intérêts. Pour exercer sa profession, tout Avocat doit justifier de deux assurances : l'une garantissant sa responsabilité civile professionnelle ; l'autre garantissant la représentation par ses soins des fonds qui lui sont confiés dans l'exercice de sa profession. Tenu au secret professionnel, l'Avocat conseille, négocie, rédige des actes, des consultations juridiques, représente et défend les intérêts de ses clients.

Après une solide expérience en qualité de Juriste d'entreprise, puis d'Avocat *Of Counsel* au sein d'un cabinet parisien, Catherine SUTER a choisi de créer JURIS CONSULT® Avocat au cœur de Marne-la-Vallée mais travaille aussi à distance (mail, téléphone, visioconférence) et se déplace sur toute la France afin de conseiller, former et défendre ses clients.

ACTIVITE DU CABINET ET DOMAINES DE COMPETENCES

- Droit social, relations *individuelles* et *collectives* de travail, notamment dans les secteurs du nettoyage, de l'hôtellerie-restauration, de la restauration rapide, du transport-logistique.
- Droit pénal social et commercial transport.
- Exercice sous forme de Société d'Exercice Libéral : un Avocat associé. Correspondants locaux en région parisienne et en province (cabinets exerçant des activités identiques ou connexes).

MODALITES D'INTERVENTIONS DU CABINET

- *Conseil* juridique pour un suivi opérationnel, ou bien des consultations écrites ou encore sur rendez-vous, ponctuellement ou sous forme d'*abonnement* annuel. La formule *abonnement* permet un accompagnement de l'entreprise au quotidien dans le cadre d'un forfait annuel d'honoraires arrêté d'un commun accord pour un volume prévisible de prestations assurant par ailleurs une disponibilité renforcée de votre Conseil.
- *Contentieux* (système de forfaits).
- *Audits sociaux*.
- Toutes les interventions font l'objet d'une convention d'honoraires détaillant prestations et tarification.

MODE D'ORGANISATION ET VALEURS

- Ecoute, réactivité, efficacité et discrétion.
- Expertise : intervention sur des opérations de reprise/cessions/transferts légaux ou conventionnels.

ACTIVITES ACADEMIQUES ET PUBLICATIONS

Intervenante pour le Pôle Enseignement Supérieur AFTRAL-ISTELI ; Professeur à l'Ecole Supérieure des Transports; Chargée d'enseignement à l'Université Paris II ASSAS ; jury pour les épreuves du CAPA ; **Catherine SUTER** anime des sessions de formation en *droit social* ainsi qu'en *droit pénal social* et consacre son activité au **conseil**, au **contentieux**, à la **formation** ainsi qu'à la rédaction d'**ouvrages juridiques** spécialisés.

- **Derniers ouvrages de Catherine SUTER** : « **La responsabilité pénale des cadres et dirigeants en transport routier de marchandises** », éditions **CELSE** ; « **Le droit social, ça s'apprend** », éditions **Groupe STUDYRAMA** (seconde édition : février 2019).

OFFRE DE FORMATION

L'organisme de formation exerçant depuis 1995 sous la marque déposée **JURIS FORMAT® Catherine SUTER** spécifiquement dédié aux actions de formations juridiques « *sur mesure* » reposant essentiellement sur la méthode des cas, après diagnostic des besoins, dispose d'un numéro de formateur indépendant du cabinet d'Avocat, *référéncé DATADOCK* ; *est certifié Qualiopi (certificat B00399)* et *agrée par arrêté préfectoral du 28/11/2017 pour la formation des membres du CSE*.

- **Notamment stages de formation intra en Droit Social et Droit Pénal Social pour Dirigeants ; DRH/RRH ; Managers ; élus.**

JURIS CONSULT® AVOCAT

SELARL d'Avocat au capital de 6000 €

Siège Social : 2, place Fulgence Bienvenüe, Immeuble Villa Florence, 3ème étage, lot 37 - Case Palais n°96
77600 BUSSY-SAINT-GEORGES - Marne-la-Vallée. ☎ : 01.64.66.31.94. ✉ : catherine.suter@wanadoo.fr

Reçoit uniquement sur rendez-vous

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

SIREN : 820 835 544 - SIRET : 820 835 544 00017 - Code APE : 6910Z

N° de RCS : 820 835 544 RCS MEAUX - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 42 820835544

Les voies de recours ne sont exercées que sur instructions écrites

Pour toute correspondance, merci de privilégier le mail